

Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL

DU 8 DECEMBRE 2022 EN LA SALLE JEAN MARIUS A SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

Compte-rendu rédigé par : Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Etaient présent(e)s :

| Nom | Prénom | Structure | Fonction |
|---------------|------------|--|--|
| VIVAT | Yann | Mairie de Rompon | Maire et Président du Comité de pilotage |
| VIGNAL | Christophe | Mairie Le Pouzin, structure animatrice | Maire |
| GERARD | Dominique | Mairie Le Pouzin, structure animatrice | Elu délégué à l'environnement |
| PALIX | Dominique | Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac | Maire |
| FUZIER | Pierre | Mairie La Voulte-sur-Rhône | Elu |
| GRIVAUD | Martine | Direction départementale des territoires de l'Ardèche | Chargée de mission Natura 2000 biodiversité |
| DUHERON | Emilie | ONF Drôme Ardèche | Responsable environnement et chasse |
| LANDRAU | Gilbert | Journal la Tribune | Correspondant |
| RIOU | Bernard | Association paléodécouvertes Muséum de l'Ardèche | Président d'honneur |
| OLIVIERI | Antoine | Fédération départementale de chasse de l'Ardèche | Administrateur |
| KLEE | Nicolas | PNR des Monts d'Ardèche | Chargé de mission Tourisme Coordinateur Géoparc UNESCO |
| DELARUE | Léo | CDRP Ardèche | Agent de développement |
| CAILLEBOTTE | Philippe | Comité départemental de Canoë-Kayak Ardèche | Président |
| LEBRA | Bastien | AAPPMA Saint Sauveur et de la Voulte de l'Eyrieux au Rhône | Technicien |
| CHARRON | Emeric | CAPCA | Service rivières |
| DUBOSC | Jérôme | ACCA Le Pouzin | Président |
| COCQUELET | Amanda | Mairie Le Pouzin | Chargée de mission Natura 2000 |
| COSTE-DURIEUX | Sophie | Mairie Le Pouzin | Chargée de mission Natura 2000 |

Etaient excusé(e)s :

| Nom | Prénom | Structure | Fonction |
|----------------|----------------|---|---|
| WAUQUIEZ | Laurent | Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes | Président |
| MASSEBEUF | Isabelle | Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes | Conseillère régionale |
| BONNET-FERRAND | Virginie | Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes | Conseillère régionale |
| VIDAL | Carine | Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes | Conseillère régionale |
| AMRANE | Olivier | Conseil Départemental de l'Ardèche | Président |
| DEVIMEUX | Thierry | Préfecture de l'Ardèche | Préfet |
| ARSAC | François | Mairie Chomérac et CAPCA | Maire et Président de la CAPCA |
| SERRE | Jacqueline | Association avenir du prieuré clunisien Saint Pierre de Rompon | Secrétaire |
| ANSOURIAN | Anne-Charlotte | Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac | Elue |
| BEILLON | Nicolas | Chambre d'agriculture de l'Ardèche | |
| GRIVEL | Gaëlle | Chambre d'agriculture de l'Ardèche | |
| CHAREYRE | Sandrine | Mairie Saint-Priest | Maire |
| JEANNE | Jean-Pierre | Mairie Coux | Maire |
| SADY | Rolland | Mairie Pourchères | Maire |
| SAUTIERE | Christophe | Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement | Chef du Service Espaces Naturels-Forêt |
| CRUMIERE | André-Claude | Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement | Gestionnaire de l'ENS de la Boissine |
| ALZATE | Luisa | Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes | Responsable de l'unité centre à la Direction de l'environnement et de l'écologie positive |
| VIGUIER | Raphaël | DREAL Auvergne Rhône-Alpes | EHN/ Pôle préservation des milieux et des espèces |
| ISSARTEL | Gérard | | Expert scientifique |
| GIBERT | Alain | FRAPNA Ardèche | Expert scientifique |
| DURAND | Jean-Pierre | Fédération de l'Ardèche pour la pêche et protection du milieu aquatique | Président |
| BONIS | Jean-Louis | Ligue pour la protection des oiseaux section Drôme | Président |
| VINCENT | Stéphane | Ligue pour la protection des oiseaux section Drôme Ardèche | Conservateur de la RNR du réseau de grottes à chauves-souris Drôme / Ardèche |
| BONIN | Richard | Parc naturel régional des Monts d'Ardèche | Responsable de service Culture - Économie durable Chargé de mission Agriculture et gestion de l'espace |
| CHEVALIER | Guillaume | Parc naturel régional des Monts d'Ardèche | Chargé de mission Natura 2000 et ENS |
| MALIQUE | Florent | Réseau de Transport d'Electricité - GMR Cévennes | Responsable Maintenance Réseau Territoires |

| | | | |
|----------|---------|--------------------------------------|-----------|
| BERNARD | Alain | Syndicat mixte du Coiron au Rhône | Président |
| DESCHAUX | Joël | | Usager |
| GROSSE | Katel | Groupe local LPO Vallée de l'Eyrieux | |
| GIRARD | Fabrice | Fédération de chasse de l'Ardèche | Président |
| GALLIANO | Bianchi | Le Dauphiné | |

Les présentations power-point du Comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2023. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- Accueil de la Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac
- Mots d'introduction du Président, Yann Vivat
- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Bilan de l'animation depuis mai 2021 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours
- Point d'information de l'étude géosite de la Jaubernie – Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche
- Point d'information de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche - Emilie Duheron, ONF
- Point d'information de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives - projets à venir
- Point d'information du réseau national Natura 2000 : transfert de la compétence de l'Etat à la Région

Compte rendu :

Dominique Palix, Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac accueille les membres et participant(e)s au Comité de pilotage.

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et maire de Rompon, remercie la commune de Le Pouzin pour le portage administratif et financier du site Natura 2000. La commune de Rompon expose son intérêt pour le réseau Natura 2000 en termes de cohésion des acteurs sur le territoire.

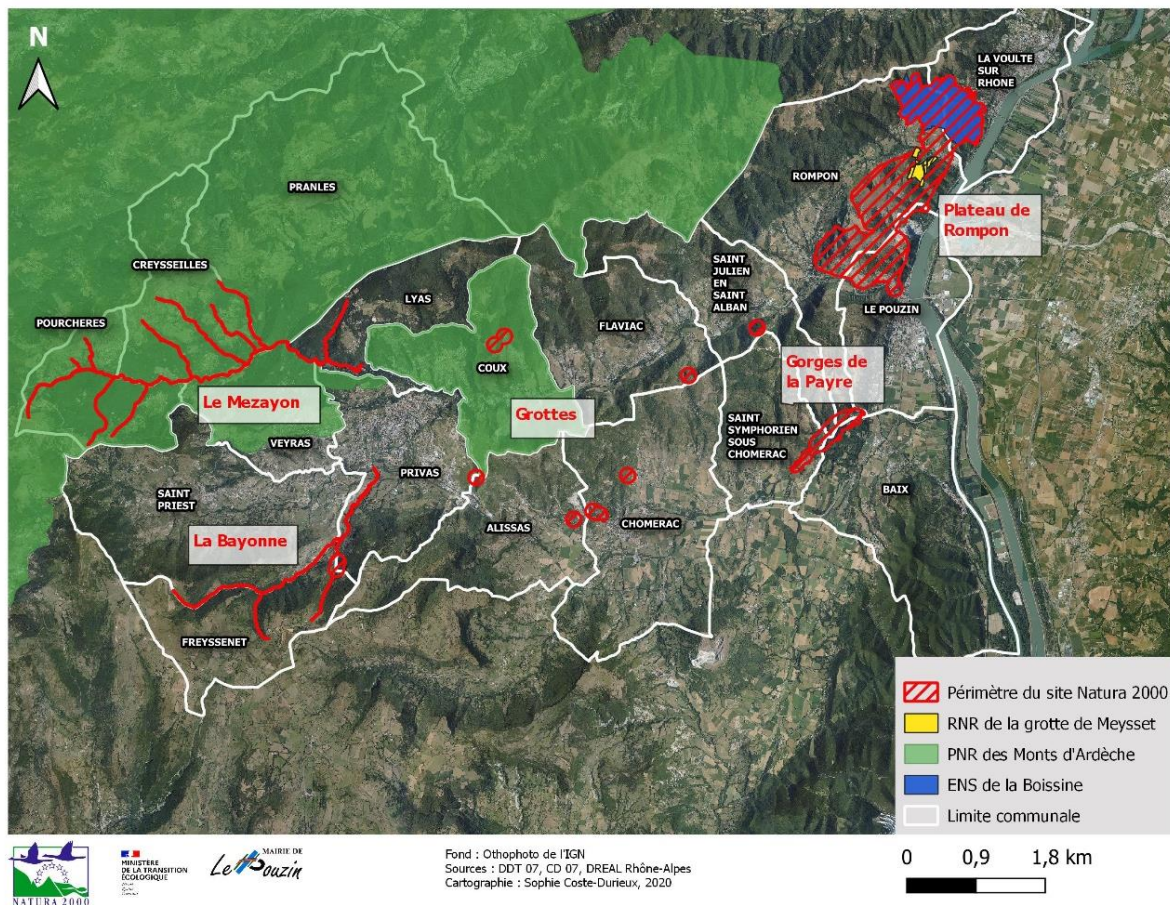
- **La démarche Natura 2000 et votre territoire**

La chargée de mission Natura 2000 diffuse une vidéo qui explique en quoi consiste la démarche Natura 2000 en région, quels sont ces espaces et quels sont les structures et organismes qui s'en occupent. Cette vidéo dévoile également comment il est possible d'agir au sein de ce réseau, en tant que propriétaire ou usager.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA) et le Parc naturel régional du Verdon a réalisé cette vidéo pour aider tout un chacun à comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000.

Pour la visionner, [cliquez-ici](#).

En ce qui concerne le territoire, le périmètre du site Natura 2000 est rappelé à travers cette cartographie :



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000 « Rompon, Ouvève, Payre »

Le site s'étend sur 1 054 hectares et 18 communes sont concernées.
Les différents enjeux biodiversité sont ensuite présentés.

- **Bilan de l'animation depuis mai 2021 (dernier Comité de pilotage), projets en cours et à venir**

La chargée de mission reprend le déroulé du Comité de pilotage.

Elle présente tout d'abord la répartition du temps de travail et le bilan financier des années 2021 et 2022 concernant l'animation des trois sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin.

Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin, appuie le fait que la mutualisation entre les deux animatrices est primordiale en termes d'efficacité et de continuité pour l'animation des trois sites.

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et Maire de Rompon, ajoute que les animatrices sont aussi d'un grand soutien aux collectivités et élu(e)s sur les enjeux environnementaux.

Ensuite, Sophie Coste-Durieux réalise l'état des lieux des différents projets qu'elle a pu accompagner depuis mai 2021 (Présentation, diapositives 23 à 34 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf) :

- Accompagnement de la fédération départementale d'escalade : le technicien Lucas Béchet explique que le rééquipement des parois a bien avancé. Cela a été réalisé en concertation avec

la chargée de mission Natura 2000. Les périodes sensibles pour le Hibou Grand-Duc (décembre-avril) ont été évitées.

La fédération départementale d'escalade explique ensuite qu'une bourse fédérale par la FFME a été reçue pour permettre le rééquipement du site ainsi qu'une dotation privée.

Martine Grivaud, DDT de l'Ardèche, demande si la LPO a été contactée. Sophie Coste-Durieux répond que oui, elle préconise une zone de quiétude 250 mètres autour du nid. Il est ajouté que des sorties de suivi sont réalisées par les animatrices.

La fédération départementale d'escalade a contacté un ancien grimpeur qui avait localisé l'aire de nidification. Il est à savoir que les couples de Hibou Grand-Duc nichent toujours sur la même placette.

- Accompagnement de la carrière de Le Pouzin – Delmonico-Dorel : le sujet concerne la déviation du chemin en bordure de l'emprise de la carrière actuelle sur le plateau côté sud. Delmonico-Dorel va exploiter la partie de la carrière sur laquelle est positionnée le chemin historique menant au couvent des chèvres. Il existe de nombreux enjeux : Natura 2000, monuments historiques, chemins de randonnée, accessibilité pour les chasseurs et secours. Pour le moment il n'y a pas de tracé arrêté car l'enjeu réside sur le fait que le chemin devra être carrossable sans engendrer la destruction d'habitat d'intérêt communautaire.

- Accompagnement d'un potentiel projet de parc photovoltaïque à proximité du site Natura 2000 : Jérôme Dubosc de l'ACCA de Le Pouzin fait remonter que l'entreprise qui porte le projet envisagerait une surface inférieure à 50ha sur des zones actuellement pâturée. Il montre son inquiétude pour le passage de la petite et grande faune et trouve la localisation incohérente au vu des trois sites Natura 2000 autour et de la présence de chemins de randonnée. La Mairie de Le Pouzin n'a pas encore délibéré à ce sujet. Sans délibération le projet pourrait être bloqué. Or la Mairie de Le Pouzin a déjà beaucoup contribué en surface communale pour l'énergie renouvelable. L'ACCA du Pouzin et La Mairie de Saint-Symphorien-sous-Chomérac constatent une difficulté des randonneurs dans leur déplacement sur le plateau à cause des clôtures. La mise en place d'un parc photovoltaïque diminuerait d'avantage l'espace dédié aux activités de loisir (promeneurs, chasseurs...). De plus, quel impact sur le sol, sur la gestion des feux de forêt et sur la biodiversité ? Yann Vivat, Maire de Rompon, pose la question de l'intérêt d'accélérer la mise en place d'énergie verte si c'est pour avoir un impact non négligeable sur la biodiversité.

- Projet de valorisation des grottes de la Jaubernie : Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche présente ce projet du point de vue géologique, historique et écologique. Il excuse Jean-Pierre Jeanne, Maire de Coux, qui n'a pu se rendre disponible. Il explique que l'accessibilité au public est primordiale pour prétendre à une reconnaissance par l'UNESCO. Il existe beaucoup de sollicitations médiatiques qui jusque-là ont été déclinées pour des raisons principalement de sécurité. L'idée est d'anticiper l'aménagement et de l'accueil du public face à une augmentation avérée de la fréquentation. L'objectif de l'aménagement serait aussi d'apporter du contenu d'information au grand public et aux habitants. Un travail sera réalisé sur l'accès aux grottes qui seront sélectionnées en fonction des enjeux chauve-souris et géologiques.

La commune de Coux anime un comité de pilotage à ce sujet.

Martine Grivaud de la DDT Ardèche précise que Gérard Isartel a réalisé des inventaires chauve-souris sur toutes ces grottes. Il faut noter que d'autres espèces patrimoniales sont certainement présentes dans ces grottes. Le lancement rapide des aménagements semble prématuré.

Bernard Riou de l'association Paléodécouvertes, Muséum de l'Ardèche, explique que ce site est en danger du point de vue géologique avec des accès très dangereux et il signale des squats.

Les différents projets menés par la chargée de mission depuis mai 2021 sont ensuite détaillés.

Présentation, diapositives 35 à 54 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf

En ce qui concerne le point sur le suivi temporel des oiseaux communs (STOC), la chargée de mission Natura 2000 explique que la linotte mélodieuse n'a pas été contactée au cours des trois suivis de 2022 (Mars, avril et mai). Lucas Béchet de la fédération départementale d'escalade répond que s'il fait chaud cette espèce monte en altitude. Cela pourrait expliquer son absence en 2022.

Pour les panneaux d'information installés sur le plateau de Rompon, Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et Maire de Rompon, a eu des retours positifs.

Sophie Coste-Durieux questionne sur la pertinence de mettre en place des panneaux d'information sur les Gorges de la Payre. Une idée est donnée par les participants : mettre un panneau au niveau de la voie verte sur le Viaduc. La fédération départementale d'escalade indique qu'il y a principalement des grimpeurs, pêcheurs et quelques promeneurs dans le secteur des gorges.

Jérôme Dubosc de l'ACCA de Le Pouzin mentionne un « nouveau » chemin en bas du Viaduc qui monte sur le plateau emprunté notamment par les motos et VTT. La chargée de mission Natura 2000 ira en prendre connaissance.

L'exposition Natura 2000 est présentée. Il est rappelé qu'elle est en libre accès et gratuite pour représenter le réseau Natura 2000 lors d'événements culturels ou sportifs par exemple. Pour toute information, veuillez contacter les animatrices Natura 2000.

La chargée de mission Natura 2000 laisse ensuite la parole à Emilie Duheron de l'Office National des Forêts, pour faire un point sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du réseau de grottes à chauve-souris en Drôme et en Ardèche.

Présentation, diapositives 55 à 78 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf

Emilie Duheron expose le bilan des actions menées sur la grotte de Meysset en 2022.

Une étude topographique est prévue avant la fin de l'année.

Le développement de la signalétique sur la réserve est en cours et des panneaux d'information ont été installés.

Le plan de gestion en cours de rédaction, il est établi pour cinq ans.

Rappel de la définition des enjeux du plan de gestion : patrimonialité et enjeux de conservation des espèces, amélioration des connaissances sur les enjeux des habitats à proximité des grottes, fonctionnalité des milieux souterrains.

La chargée de mission Natura 2000 reprend la parole pour faire le point sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Boissine. Elle excuse le gestionnaire, André-Claude Crumière, qui n'a pu être présent. Elle laisse la parole à Bernard Riou, association paléodécouvertes – Muséum de l'Ardèche, qui intervient régulièrement sur l'ENS.

Présentation – diapositives 79 à 92 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf

Il explique que le Département souhaiterait développer la sensibilisation auprès des scolaires primaires sur le site de la Boissine avec notamment la mise en place de nouveaux outils.

La découverte de la mine de fer est également une piste.

Le plan de gestion est en cours de finalisation.

Elle finit la présentation en présentant les projets et perspectives à venir.

Présentation – diapositives 79 à 86

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf

- **Point sur le transfert de la compétence de l'animation Natura 2000 à la Région**

- Contexte

Le réseau Natura 2000 est le principal dispositif de l'Union Européenne de lutte contre l'érosion de la biodiversité. Cette année le réseau fête les 30 ans (un petit film aura été diffusé sur le rôle de Natura 2000) de l'application de la directive européenne « Habitat faune flore » qui a permis de désigner des sites Natura 2000 riches d'espèces et d'habitats à préserver, en alliant prise en compte des enjeux de biodiversité et les activités humaines. En effet, l'objectif de la démarche Natura 2000 est une gestion équilibrée et durable des espaces tenant compte des préoccupations économiques et sociales. Autant qu'un espace préservé, Natura 2000 est un outil de concertation locale tissant des liens entre les différents acteurs du territoire.

La mairie de Le Pouzin, structure animatrice des 3 sites Natura 2000 « Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre » depuis plus de 10 ans, s'investit dans l'animation Natura 2000 avec une conscience approfondie des enjeux de la biodiversité et des services écosystémiques assurés par les milieux naturels de son territoire. Cette politique de protection de la biodiversité permet aux différents acteurs locaux de l'environnement de s'accorder autour d'actions concrètes de connaissances scientifiques, de gestion des sites et d'éducation à l'environnement afin d'œuvrer pour la préservation des sites naturels. Ces actions, facilitées par une gestion de proximité, sont bien acceptées et appréciées par la population locale.

- La place de N2000 dans la prochaine programmation FEADER en AURA

Depuis la loi 3DS (« différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification ») du 21 février, la compétence de la transition écologique a été transférée de l'État aux collectivités territoriales. A partir du 1er janvier 2023, la gestion des sites Natura 2000 terrestres sera confiée aux Régions. Ce transfert emportera celui des moyens financiers associés dont les régions sont déjà autorités de gestion. En France, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule qui a choisi de ne pas flécher les crédits de l'enveloppe dédiée vers Natura 2000. L'absence de crédits du FEADER (Fond Européen agricole pour le développement rural) pour assurer le financement de la gestion des sites Natura 2000 compromettrait la continuité financière et technique du travail engagé depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité sur notre territoire. Concrètement, sans cette subvention, 266 sites

naturels auralpins sont menacés. Sur le terrain, 100 à 200 temps pleins de chargés de mission, les 938 450 hectares sur lesquels ils veillent et les 2 000 espèces protégées qui y sont abritées sont concernées. Aussi, cette subvention permet la mise en place d'actions (comme des suivis d'espèces, des événements de sensibilisation...) et d'outils (comme les contrats Natura 2000) permettant aux acteurs du territoire de s'investir pour la biodiversité des sites Natura 2000.

- Positionnement du Président de COPIL et du Maire de la commune de Le Pouzin et structure animatrice

A travers une motion, la Mairie de Le Pouzin a demandé au Président du conseil régional d'approvisionner la ligne 73.04 du Plan de Développement Rural d'un montant permettant de poursuivre l'intégration de ces enjeux fondamentaux dans la gestion des territoires. Face aux enjeux actuels pour lutter contre le changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, l'arrêt de la gestion des sites Natura 2000 en région Rhône Alpes serait dramatique.

Martine Grivaud de la DDT Ardèche précise que le vote du budget de la Région au 15 décembre 2022 sera pour les 7 années à venir.

Au 1er janvier 2023, il n'est pas prévu que les DDT continuent à participer aux COPIL Natura 2000.

A l'issue de ce point, Yann Vivat clôture ce Comité de pilotage en remerciant les participants. La sortie prévue initialement aux Gorges de la Payre est reportée à début janvier.

CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de pilotage

Christophe Vigour



Yann VIVAT

